



Région
Hauts-de-France

Envoyé en préfecture le 06/08/2024

Reçu en préfecture le 06/08/2024

Publié le

ID : 059-200053742-20240806-24006585-AI

S'LO

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2021.01136 prenant acte de l'élection de Monsieur Xavier BERTRAND, en tant que Président du Conseil régional Hauts-de-France, en date du 2 Juillet 2021,

Vu le code de l'énergie, notamment ses article L. 141-5-2 et D. 141-2-3;

Vu le décret n°2023-35 du 27 janvier 2023 relatif aux comités régionaux de l'énergie,

Vu l'arrêté n° 23003875 en date du 30 Juin 2023, relatif à la désignation des membres de la Région Hauts-de-France au Comité régional de l'énergie,

Vu l'arrêté conjoint de composition du Comité Régional de l'Energie pris par le Préfet du Nord et le Président de la Région Hauts-de-France en date du 03 juillet 2023 et notamment son article 2.

ARRETE n°24006585

ARTICLE 1er

Monsieur Frédéric MOTTE, représentant de la Région au sein du collège II du Comité Régional de l'Energie (CRE) assure, en tant que de besoin, la représentation du Président de la Région Hauts-de-France à la co-présidence des réunions du CRE.

ARTICLE 2

Le présent arrêté sera exécutoire à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa notification aux intéressés.

ARTICLE 3

Madame la Directrice générale des services et Monsieur le Payeur régional sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le

06 AOUT 2024

Xavier BERTRAND